

Devenir de l'AAEE

Contribution de Maurice Déjean

Dans cette année du Centenaire il me paraît normal que l'assemblée générale réfléchisse sur le devenir de l'AAEE.

A mon avis, ce « Devenir » dépendra de la réalisation simultanée de trois conditions ;

- une entente encore plus étroite avec les EEDF
- la relance après confortement de RAPPEEL
- une meilleure attractivité de l'AAEE.

A. Resserrement de l'Entente avec les EEDF

Rappel préalable de l'évolution des relations,

L'association créée en 1975 par Emile GUILLEM a rassemblé des anciens du Mouvement souhaitant retrouver le « vécu » des années 30 à 45. L'état d'esprit des anciens réunis alors, était dominé par une incompréhension des changements s'opérant chez les actifs, qui, de leur côté en ressentaient une critique insidieuse de leurs actions. Cela a eu pour effet, de creuser un fossé entre les deux associations, EEDF et AAEE. Il faut dire qu'à ce moment là, pour une large part, les générations d'éclaireurs et d'éclaireuses, amenées, par leur âge, à quitter les activités, n'étaient pas du tout portées à adhérer un jour à l'AAEE. Cela ne veut pas dire, qu'elles se désintéressaient du Mouvement, mais c'est ainsi que se sont formés toute une série de petits groupes locaux d'anciens vivant entre eux, ignorant totalement l'existence de l'AAEE.

André JOLI, nouveau Président, conscient de ce fossé a cherché à établir une relation d'entraide entre les deux. En 1990, Il est parvenu à obtenir la signature d'une convention (adoptée par les assemblées générales EEDF et AAEE). Cette convention voulait déjà instituer tout à la fois, une information réciproque dans les publications, la présence de représentants à chaque assemblée, et, surtout, en son article 2.<< l'information du siège AAEE par les groupes locaux EEDF des départements de responsables, et, par là...la constitution de véritables réseaux de soutien et d'amitié autour des groupes locaux EEDF>>. (C'était déjà la préfiguration de RAPPEEL !). Mais cette convention est restée lettre morte, par manque d'une organisation administrative pour son application peut-être, mais surtout par le fait que sur le terrain les actifs et les anciens s'ignoraient le plus souvent.

René PASCAUD à la suite, s'est préoccupé d'abord, de rallier à l'AAEE des groupes isolés d'anciens. Grâce à Michel Delmas il a pu convaincre celui de Dijon à entrer à l'AAEE, et puis, il a encouragé les efforts de rapprochement menés résolument par les équipes régionales de l'AAEE les plus actives. Enfin, il a soutenu les initiatives réussies de Jean Le Boucher, (SADA-AG d'APT 98) tendant à concrétiser l'existence du lien naturel ; (établissement d'une liaison internet avec l'A.G des EEDF qui se déroulait en même temps ; présence et témoignage de trois anciens responsables nationaux, Jean Estève, Claire Mollet et Yvon Bastide(...qui adhèrera ensuite à l'AAEE).

A l'occasion du SADA - AG de l'AAEE prévu à Bordeaux en 2001, (correspondant au 90ième anniversaire du mouvement), René PASCAUD a obtenu que l'assemblée générale des EEDF ait aussi lieu à Bordeaux en même temps. Cela été évidemment la reconnaissance manifeste de l'amitié qui devait unir les deux associations.

Yvon Bastide, à cette A.G. 2001, lui a succédé à la présidence. Il a immédiatement soutenu l'idée de « Réseau d'Amitié pour la Promotion et la Pérennité des Eclaireuses et Eclaireurs laïque » : le « RAPPEEL » à constituer par les deux associations en collaboration. C'est ainsi qu'une convention a été signée à Bordeaux le 6 novembre 2003 par lui-même et Dominique GIRARD délégué général des EEDF.

Cette convention donne la responsabilité à un comité de pilotage devant réunir des représentants des deux associations. Faute de l'existence pratique d'autre lien institutionnel, ce comité s'est réuni à la demande de Jacques Delobel nouveau Président, en vue du centenaire, et non, pour la réalisation et le fonctionnement de RAPPEEL.

Mais, finalement, pour la célébration du Centenaire, et, notamment l'organisation du colloque, Jacques a obtenu un accord total du comité directeur et du nouveau délégué général des EEDF. Depuis, tous les documents et publications des EEDF font mention de cette union. Dès lors, tous les « Eclés » ne peuvent ignorer l'existence de l'association des anciens, qu'ils rencontreront à l'occasion des rassemblements régionaux à Pentecôte 2011.

- ***. Conclusions : Pour maintenir des relations étroites avec les EEDF,***

Je suggère à l'Assemblée générale de l'AAEE d'adopter les objectifs ci-après à négocier avec les EEDF
1_ la reprise en application de la convention conçue par A.Joli et signée en 1990, en ajoutant dans les considérants que le Mouvement de Scoutisme laïque est constitué à la fois des deux associations EEDF et AAEE , animées des mêmes valeurs de Démocratie, Laïcité, Solidarité, Coéducation et Ecocitoyenneté.

2_ que le Président de l'AAEE soit convoqué systématiquement aux réunions du Comité Directeur des EEDF, avec voix consultative, et soit destinataire des procès -verbaux ;

3_ que, comme prévu à la convention 1990 des représentants AAEE et EEDF assistent aux A.G. respectives.

4- que l'équipe régionale EEDF de chaque région accueille un représentant de l'AAEE,

B. Relance après confortement de RAPPEEL

Pour l'avenir, la difficulté restera la même pour notre association, à savoir l'écart générationnel séparant les activités EEDF et les activités AAEE. Ceux qui quittent en bons termes l'association EEDF, le font parce qu'ils créent une famille ou sont pris par leur entrée dans la vie professionnelle. Il est rare, qu'ils gardent le contact avec la marche de l'association EEDF elle même. Leurs contacts se limitent aux amis et copains qu'ils se sont faits aux éclaireurs. Et c'est ainsi, que peuvent continuer à se former des groupes isolés. Mais désormais heureusement, après ce centenaire la plupart sauront ce qu'est l'AAEE. Si l'AAEE sait bien qu'elle dépend du développement des EEDF, et que son intérêt est de se décarcasser pour les aider, les EEDF , de leur côté, ne peuvent négliger toutes les aides pouvant être apportées par l'AAEE !

Les deux associations devront s'employer à combler l'écart en cherchant comment bien organiser et faire vivre le réseau « RAPPEL ».

Il faudrait que notre assemblée générale en reconnaisse la nécessité, et prenne les décisions pour la mise au point indispensable.

Etant à l'origine de l'idée et averti des difficultés de sa réalisation, je suis convaincu que le RAPPEEL ne pourra exister que si les EEDF, comprenant l'enjeu, consacrent des moyens pour son fonctionnement .

En conséquence, je vous sou mets les recommandations ci-après :

1_ Reprendre la convention, en son article 2, de 1990, citée plus haut, liant les deux associations, mais, alors qu'elle prévoyait : << l'information du Siège de l'AAEE par les groupes locaux EEDF des départs de responsables >>, convenir que ces informations seront adressées, pour y être enregistrées par une cellule administrative spécialisée, au siège des EEDF. (Car ils ont plus de moyens et autant d'intérêt que l'AAEE. Cette cellule travaillera pour les deux associations).

2_ Chaque réunion du Comité Directeur e l'AAEE devra consacrer un moment à l'avancement de ce recensement et donc à la constitution de RAPPEEL

3_ Il sera demandé aux secrétariats régionaux EEDF de veiller à ce que les informations soient bien données en début d'année par les groupes locaux. Il n'avait été prévu que le signalement des départs de responsables ; il devrait s'agir aussi des éclés s'en allant, qui paraîtront devoir être suivis pour constituer RAPPEL. Dans mon esprit, il ne s'agit pas de tous les éclés, mais de ceux qui ont manifestement marqué leur attachement au Mouvement : notamment des aînés ayant particulièrement participé aux grandes réalisations de la région.

4_ A l'intérieur de chaque région, il y aurait lieu de trouver les occasions de maintenir la liaison avec ces « jeunes anciens ». Je pense, qu'à l'exemple de Bordeaux, ces jeunes anciens devraient être

conviés au repas annuel de fin d'année associant les responsables éclés de la région. Par ailleurs, ils pourraient être invités à toutes les grandes manifestations des EEDF, et recevoir tous les papiers d'organisation de SADA notamment lorsque ceux-ci doivent se réaliser à l'étranger.

Dans le meilleur des cas, ces « jeunes anciens » ne devraient être portés à adhérer à l'AAEE qu'à leur retraite. Mais nos deux associations auront toujours intérêt à suivre le cursus de ces jeunes, pour faire éventuellement appel à leurs compétences et à leurs relations.

5) Il ne faut pas se leurrer ; le RAPPEEL ne pourra exister et devenir une force que si nos amis recensés acceptant d'en faire partie, y trouvent aussi un intérêt personnel : plaisir d'être en mesure de continuer à aider le Mouvement, mais aussi d'appartenir soi-même à un réseau susceptible de lui apporter aide pour sa propre promotion (dans le cadre d'un règlement !).

C. . Assurer l'attractivité de l'AAEE.

Il faut que l'A .G. soit bien consciente que la question est capitale et urgente. L'appellation d' « Anciens » n'est pas en cause ; mais il faut réaliser que le recrutement de demain va dépendre de générations qui ont connu un scoutisme bien différent d'état d'esprit. Il y aura à suivre de près l'évolution des couches nouvelles qui , traumatisées par les difficultés prévisibles seront portées à s'engager.

De toutes façons, je suis convaincu de deux choses ;

Il faudra coller avec les EEDF «école de citoyenneté » proposant un idéal exaltant, l'AAEE devra appuyer publiquement leurs prises de positions publiques ! (Dans un texte rédigé pour le Comité Scientifique du Colloque intitulé <<Limites à la Citoyenneté >>, j'ai écrit <<Pourtant le Scoutisme laïque doit se faire connaître et peser dans l'opinion par des déclarations publiques pour toute atteinte aux valeurs de la Règle d'Or ; déclarations, dans une démarche pédagogique, expliquant chaque fois clairement le pourquoi et le comment il y a atteinte ; déclarations si possible isolées pour ne pas paraître « à la traine » de quelque mouvance politique>>.

Il faudra proposer des SADA différant des voyages touristiques à la portée de tous, mais revenir aux tout premiers Sadas très imprégnés de souci culturel, et continuer dans le sens de stages thématiques comme celui lancé par Andrée de perfectionnement en Informatique.

Maurice Déjean

mars 2011